

# Diplôme universitaire



## Risque psychosociaux et qualité de vie au travail

Formation continue - 1 an

## Présentation et objectifs

En vertu de l'obligation de sécurité de résultat, toute organisation, tout employeur doit savoir repérer les risques psychosociaux, les prévenir et doit gérer les situations difficiles susceptibles d'affecter la santé des personnes et la performance des équipes.

- Acquérir des connaissances multidisciplinaires sur les risques (stress au travail, burnout, harcèlement moral au travail, addictions, comportements anti-sociaux).
- Acquérir des connaissances liées aux organisations (climat, justice), à l'activité et à l'organisation du travail et aux situations de travail.
- Identifier les axes de progrès à accomplir en matière de qualité de vie au travail au sein d'un établissement ou d'une entreprise.
- Préparer et perfectionner des actions de prévention et d'évaluation des risques psycho-sociaux en rapport avec les troubles de la santé mentale.
- Proposer des actions susceptibles :
  - de renforcer à la fois la santé des salariés notamment en matière de risques psychosociaux,
  - de promouvoir une politique de santé au travail dans l'organisation,
  - d'accompagner les organisations en veillant à l'instauration d'une prévention primaire, secondaire et tertiaire,
  - de satisfaire aux obligations légales en matière de document unique d'évaluation des risques psychosociaux (DUER),
  - de veiller aux implications du DUER en termes de formations et d'applications des plans de prévention et de traitement,
  - de conduire une négociation collective sur les sujets de la santé au travail et de la pénibilité.

## Validation du diplôme

L'admission au DU RPS-QVT est conditionnée par :

- avoir suivi avec assiduité les enseignements théoriques et travaux pratiques du cycle de formation,
- avoir validé les 6 unités d'enseignement en contrôle continu,
- avoir réalisé un stage de 175 h, tutoré par un référent terrain et validé le rapport par un référent universitaire,
- avoir validé le mémoire de fin de formation (version papier notée par le référent universitaire de stage, pas de soutenance).

## Public visé et prérequis

La formation est destinée aux professionnels suivants :

- médecins, cadres de santé,
- psychologues, ergonomes,
- conseillers en prévention, ingénieurs en prévention,
- managers de proximité,
- infirmier-e-s du travail,
- délégués syndicaux, représentants du personnel, secrétaires de comité social et économique (CSE) ou commissions santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT),
- consultants et formateurs Santé-Travail, RPS-QVT, RH, ...
- professionnels des ressources humaines,
- DRH et RRH, directeurs/directrices d'établissements,
- juristes ou inspecteurs/inspectrices du travail,
- assistants sociaux du travail,
- médiateurs/médiatrices.

Ce diplôme s'adresse aux titulaires d'un niveau BAC +4 ou 5. Les candidatures Bac +3 sont examinées sous réserve d'une expérience dans le domaine et de l'entretien de motivation.



## Moyens pédagogiques mis en œuvre

- Séances de formation en salle.
- Salles équipées d'internet et/ou d'un vidéoprojecteur.
- Études de cas pratiques et/ou exercices.
- Salle informatique.
- Travail en groupe.
- Plate-forme de cours en ligne.
- Espace numérique de travail.
- Ressources documentaires (supports papier et numériques).

# Organisation et programme

Le diplôme d'universitaire « Risques psycho sociaux et qualité de vie au travail » se déroule d'octobre à juin. Il est composé de 6 unités d'enseignement (UE) réparties sur 2 jours par semaine (les vendredis de 13h30 à 19h30 et les samedis matin de 9h à 12h).

UE 1 - 24h : identifier et comprendre les risques psychosociaux (R.P.S.) au travail et notions de risques professionnels et psychosociaux.

UE 2 - 24h : approche juridique des risques psychosociaux.

UE 3 - 24h : approche médicale des risques psychosociaux et risques majeurs.

UE 4 - 24h : approche ergonomique des risques professionnels et psychosociaux.

UE 5 - 24h : diagnostics R.P.S. et document unique d'évaluation des risques (DUER).

UE 6 - 12h : supervision sous forme d'ateliers de retour d'expérience (4 fois 3 heures).  
3h : suivi individuel et évaluation du rapport.  
stage de 5 semaines de 35 heures soit 175 h (possibilité d'étaler le stage).

**TOTAL : 135 heures**

## Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- repérer les facteurs et les mécanismes présents dans les situations pouvant générer des risques psycho-sociaux,
- définir les RPS, connaître les causes de chaque type de RPS,
- connaître des outils de mesures des RPS,
- connaître les conditions de validité des outils de mesure des RPS,
- connaître des outils permettant de mesurer les facteurs causaux des RPS,
- connaître le cadre réglementaire applicable pour la gestion des RPS en secteur privé et public,
- connaître les modes et méthodes d'interventions des différents professionnels (médecins, juristes, professionnels des services de prévention et de santé au travail) (SPST), psychologues du travail, psychologues cliniciens, ergonomes, conseillers en prévention, consultants RPS-QVT, inspecteurs,...) et des instances représentatives (IPRS, CSE),
- réaliser des diagnostics RPS qualitatif et quantitatif (questionnaire valide) et de mettre à jour le DUERP,
- maîtriser les moyens et méthodes pour désamorcer et/ou gérer les situations de tension et de conflits au travail.

## Partenaires

DIRECCTE, Institut de Santé au Travail du Nord de la France, CHU, Pôles santé travail, Université de Picardie Jules Verne, Cabinet Handiexperh-Lüman, Cabinet Toit de Soi, Cabinet Ekilibre, Cabinet Epsiteme, Cabinet d'Avocats 25RueGounod, Episteme ...

## Tarifs

Tarif : 21 €/heure

Effectif maximum : 20 personnes.

L'ouverture de la formation est soumise à un effectif suffisant de stagiaires.

## Procédure de candidature

- Vous devez réaliser votre dossier de candidature sur la plateforme [e-candidat](#) de l'Université de Lille.
- Pour toute demande d'information, veuillez contacter les gestionnaires pédagogiques à cette adresse : [du-psysef@univ-lille.fr](mailto:du-psysef@univ-lille.fr)

# Contact administratif

**Faculté PsySEF**

**Campus Pont de Bois**

Secrétariat DU

Bâtiment A

BP 60149

59653 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Mail : [du-psysef@univ-lille.fr](mailto:du-psysef@univ-lille.fr)

# Responsable de la formation

**Fanny ARDAEN-JOURNEAUX**

- Maître de conférence associée en psychologie du travail et des organisations

**Pascale DESRUMAUX**

- Professeure des universités en psychologie du travail et des organisations.
- Responsable du parcours de Master de psychologie du travail et des organisations : management et accompagnement des personnes et des organisations.

# Équipe pédagogique

**Fanny ARDAEN**

psychologue du travail et des organisations

**Rosa CARON**

MCF-HDR en psychopathologie, UFR de Psychologie,

**Charlotte CZABANSKI-LEMONNIER**

psychologue du travail, Cabinet Toit de Soi

**Pascale DESRUMAUX**

professeure des universités, UFR de Psychologie

**Sandrine DESRUMAUX-GLAZIOU**

consultante-psychologue du travail, Cabinet Episteme

**Guillaume DORLÉANS-MASSART**

psychologue du travail et ergonomiste, Cabinet Handiexperh-Lüman

**Éric DOSE**

maître de conférences en psychologie du travail, psychologue du travail, consultant RH, coresponsable du master Psychologie du travail et des organisations

**Hélène DUFFROY**

médecin du travail

**Pauline HANIQUE**

docteure en psychologie et psychopathologie clinique, EPSM Lille Métropole

**Laure HERVIEU,**

psychologue en psychopathologie clinique, EPSM Lille Métropole

**Céline LEBORGNE-INGELAERE**

MCF-HDR en droit privé, Université de Lille

**Nathalie LEROY**

avocate, Cabinet 25RueGounod

**Tony MACHADO**

docteur en psychologie du travail et ergonomie, intervenant en prévention des risques professionnels, Responsable santé et bien-être, Europe de l'Ouest et du Sud – CGI

**Pascal OLIVIER**

directeur adjoint, Direction de la Prévention des Risques, Université de Lille

**Isabelle ROGEZ**

sociologue et ergonomiste, Aract Hauts de France